

Liminaire CHSCT du 25 mars 2019

Monsieur le Président,

Ce CHSCT entame un nouveau mandat, mais pour combien de temps encore ??.

Nous désirons rappeler que le CHSCT est l'instance de représentation des personnels dont les missions sont centrées sur les questions de conditions de travail, la santé au travail, l'hygiène et la sécurité au travail avec comme seul objectif le bien-être des agents. Dans cet objectif, le bon fonctionnement de l'instance constitue un élément clé de la réussite dans la prise en charge des situations difficiles que rencontrent de plus en plus d'agents et qui attendent des réponses à la fois de l'Administration et des Organisations Syndicales. C'est pourquoi nous regrettons que cette séance plénière ait été repoussée, car ce sont les agents qui pâtissent de ce report. Nous siégeons pour les agents, et ça personne nous l'enlèvera.

Dans la Fonction Publique, dont notre ministère, ce mois de mars est marqué par la mobilisation des agents. Aux Douanes, comme à la DGFIP, les agents aspirent à de réels changements pour mieux servir les administrés, mieux les protéger, mieux lutter contre les trafics et les fraudes, ...

Les agents aspirent également à travailler dans de bonnes conditions et être reconnus pleinement dans leur rôle de fonctionnaire, plutôt que comme un coût, voire, ... un gaspillage.

Les 14 et 19 mars, les agents se sont mobilisés pour que cesse la dégradation de leurs conditions de travail, ce qui passe nécessairement par plus d'emplois et de postes. Ils se sont également mobilisés pour une hausse significative de leur rémunération. Malheureusement ce n'est pas le projet de loi de transformation de la fonction publique qui peut rassurer les agents et leur donner de la visibilité sur leur avenir.

Le climat social en France est plus que jamais malsain, les tensions sociales omniprésentes et un individualisme général propre à la France s'installent.

Nous avons observé le mouvement des gilets jaunes, jusqu'à maintenant aucune grogne sociale n'avait perduré aussi longtemps.

Ces tensions se répercutent aussi sur les agents car il est difficile pour eux d'imaginer leur futur avec optimisme et sérénité lorsque sont annoncées :

- la mobilité inter fonction publique
- la suppression des CAPN pour les mouvements de mutations dès 2020 (les agents deviendront de simples pions)
- une diminution du rôle des CAPN au profit des CAPL dès 2020
- la mise en place de la rémunération au mérite
- la fusion des CHSCT et CT : quel avenir pour la prévention des risques professionnels et la prise en compte des conditions de travail.
- l'externalisation des missions qui va conduire à des détachements d'office loin d'être anodins en terme de statuts et de rémunération.
- la prime de 200 euros pour le PAS qui a été distribuée à si peu d'agents et/ou au bon vouloir des chefs comptables alors que l'ensemble des agents est sur le pied de guerre.
- l'apparition de nouvelles sanctions disciplinaires (exclusion temporaire de 3 jours) avec inscription au dossier mais sans examen par une CAP
- Dispersion prévue de la douane, avec séparation des branches de surveillance et opérations commerciales.

Concernant les CHSCT qui seront fusionnés avec les CT et pour partie les CAP, pour devenir le CSA (comité social d'administration), quels seront leurs moyens pour cette nouvelle instance afin de lui permettre de contribuer à la protection de la santé physique et mentale et à la sécurité des agents ?

Quels moyens aura cette nouvelle instance pour contribuer à l'amélioration des conditions de travail telles que définies dans le guide juridique d'application du décret 82-453.

Pour Solidaires Finances 77, les agents qui servent la fonction publique ne doivent pas voir leurs conditions de travail se dégrader encore. Ils sont au contraire légitimes à exiger enfin que soit reconnu leur travail.

Solidaires Finances 77 revendique bien au contraire des moyens pour les services publics de proximité, sur l'ensemble des territoires afin de ne laisser aucun usager isolé, et que l'État joue pleinement son rôle notamment dans la réduction des inégalités.

D'un point de vue plus local, concernant l'année 2018, les soucis rencontrés ont été divers, comme d'habitude, mais de nouveaux se sont installés durablement : violences verbales diverses, effectifs réduits, pression hiérarchique, avenir incertain sur les petits sites...

Les autres points qui émergent en Seine et Marne sont le travail à distance et le télétravail.

Nous resterons très attentifs et vigilants, car bien que ces solutions répondent à une problématique spécifique le retour d'expérience est quant à lui très limité et son impact pour le moment difficilement quantifiable. Concernant le télétravail, les agents se posent des questions sur les critères exacts qui sont intervenus pour la sélection des agents. De plus suite aux refus annoncés par les chefs de services, les agents sont dans l'attente d'un écrit de la Direction.

Enfin, le cotravail (ou coworking) arrive, façon de pérenniser des sites qui étaient menacés de fermeture, mais quid de la viabilité à long terme sur la cohabitation d'administrations aux besoins si différents ? L'avenir nous le dira.

Et encore une fois nous serons là, car tel est le rôle de cette instance et de ses représentants ou seul le bien-être des agents doit primer et non une quelconque idéologie ou toute autre politique défendue au niveau national.

Nous savons que les avants projets sommaires de déclinaisons départementales de la « géographie revisitée » devaient être retournés à la Direction Générale au plus tard le 18 mars 2019, afin de donner une visibilité aux agents sur leur avenir, nous vous demandons de nous communiquer le projet que vous avez adressé à la Direction Générale.

Soyez assuré, M. le Président, que Solidaires Finances 77 agira dans l'optique du bien-être des agents.